Accessibilité numérique, rapport d'audit au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RGAA Version 4

Ville d'Uzès - 12 février 2020

Réalisé par Steven Mouret, expert en accessibilité numérique



SOMMAIRE

1 > Contexte	3
1.1 > Technologies utilisées	3
1.2 > Outils utilisés	4
1.3 > Environnement de test	4
2 > Accessibilité du site	5
2.1 > Impacts des critères non conformes sur les utilisateurs	6
2.2 > Informations complémentaires	7
3 > Description des erreurs d'accessibilité	8
3.1 > Page d'accueil	8
3.2 > Page de contenu	9
3.3 > Page de contact	17
3.4 > Déclaration d'accessibilité	17
3.5 > Mentions légales	17
3.6 > Aide	17
3.7 > Plan du site	17
3.8 > Page de recherche	17
3.9 > Page actualités	18
4 > Conclusion	19
4.1 > Avis de l'inspecteur	19
4 2 > Priorisation des corrections et problèmes utilisateurs	19

1 > Contexte

L'audit a été réalisé par <u>Steven Mouret, expert AccessiWeb</u> en évaluation, au moyen de navigateurs web et d'outils spécialisés. Des tests de restitution ont également été réalisés, conformément à la base de référence définie par le RGAA 4.

L'audit a porté sur un échantillon de 9 pages :

- Accueil
- Page de contenu
- Contact
- Accessibilité
- Mentions légales
- Aide
- Plan du site
- Recherche
- Actualités

Une grille d'audit est annexée à ce rapport. Elle contient les résultats de contrôle de chaque page de l'échantillon, au regard des critères de contrôle RGAA applicables.

uzes.fr-rgaa4-grille-finale.ods

Le RGAA 4 est consultable à l'adresse suivante : https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/

1.1 > Technologies utilisées

- HTML 5
- CSS
- JavaScript
- PDF
- CMS TYPO3



1.2 > Outils utilisés

Liste des outils utilisés dans la conduite de cet audit :

- Mozilla Firefox
- Google Chrome
- Microsoft Internet Explorer
- Safari
- Synthèse vocale NVDA
- Synthèse vocale Jaws
- Color Contrast Analyser
- Assistant RGAA
- Extension Web developer pour Chrome
- Extension Web developer pour Firefox
- Validateur du W3C

1.3 > Environnement de test

1.3.1 > Base de référence utilisée pour vérifier la compatibilité avec l'accessibilité

Système d'exploitation	Agent utilisateur	Technologie d'assistance
Windows 10	Firefox 73	NVDA 2019.3.1
Windows 10	Internet explorer 11	JAWS 2018
macOS X El Capitan	Safari	VoiceOver

2 > Accessibilité du site

Sur l'échantillon audité, le site révèle un pourcentage de critères respectés de 82.25% et un taux moyen de conformité de 97.8%.

12 critères sont mis en cause. Le site présente des erreurs à corriger qui sont détaillées dans ce document.

Cet audit montre que le site de la ville d'Uzès - <u>www.uzes.fr</u> - présente un **bon niveau** d'accessibilité.

Afin de répondre à la législation actuelle, il est impératif de corriger la totalité des erreurs listées dans cet audit.

La majorité des non-conformités, révélées par l'audit, sont d'ordre rédactionnel.

Cet audit est basé sur un échantillon de pages à un instant T. Il ne représente donc que la conformité au RGAA sur cet échantillon de pages. Dans une démarche d'accessibilité nous vous conseillons de continuer ce travail sur l'ensemble du site.

Il vous incombe de corriger toutes les défaillances liées à la rédaction des contenus.

Il est à noter que le **RGAA 4** demande la **prise en compte de l'accessibilité** à travers une politique d'accessibilité. Le travail d'audit ne représente qu'une partie du travail relatif à l'accessibilité numérique.

Entre autres, il est nécessaire :

- De prévoir un schéma pluriannuel de mise en accessibilité d'une durée maximum de 3 ans (à renseigner dans la <u>déclaration d'accessibilité</u>).
- De créer le **plan d'action de l'année** (à renseigner dans la <u>déclaration</u> <u>d'accessibilité</u>).
- De désigner un référent accessibilité numérique au sein de la collectivité.
- De mettre en place des actions de formation et de sensibilisation des agents.

Vous trouverez toutes les informations sur les obligations légales sur <u>le site du</u> Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Stratis se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche d'accessibilité numérique. Nous pouvons vous proposer différentes solutions : compréhension des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap, accompagnement, formation, rédaction du schéma pluriannuel...

Vous pouvez vous rapprocher du chef de projet chez Stratis pour en faire la demande.



2.1 > Impacts des critères non conformes sur les utilisateurs

Ci-après sont listés les critères énumérant leurs impacts sur les utilisateurs. L'impact utilisateur peut être un bon critère pour prioriser les corrections à apporter sur le site.

2.1.1 > Page d'accueil

• Critère 13.3 : fort.

2.1.2 > Page de contenu

- Critère 1.1 : majeur.
- Critère 1.2 : modéré.
- Critère 1.5 : majeur.
- Critère 2.1 : modéré.
- Critère 3.2 : fort.
- Critère 6.2 : majeur.
- Critère 7.1 : fort.
- Critère 7.3 : majeur.
- Critère 7.4 : majeur.
- Critère 10.1 : fort.
- Critère 13.3 : majeur.

2.2 > Informations complémentaires

Le critère 11.13 de la nouvelle version du RGAA 4 ajoute la possibilité de faciliter le remplissage automatique des champs de formulaire par l'agent utilisateur avec les données de l'utilisateur. Ce critère facilite la saisie des champs de formulaire aux personnes handicapées moteur.

Nous avons donc fait une mise à jour de TYPO3 pour pouvoir configurer sur chaque champ, le remplissage automatique.

Vous devez donc, dans votre administration TYPO3, renseigner le type des champs pour tous vos formulaires.

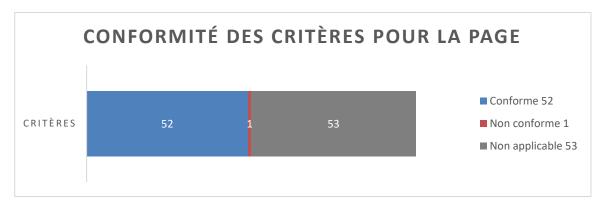
Stratis se tient à votre disposition et peut vous proposer une formation en accessibilité pour comprendre l'accessibilité numérique et produire des contenus conformes au RGAA. Vous pouvez vous rapprocher du chef de projet chez Stratis pour en faire la demande.



3.1 > Page d'accueil

Page auditée : Accueil

Taux moyen: 98,1%



3.1.1 > Critère 13.3. Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?



Impact sur les utilisateurs : fort.



Dans la rubrique « À lire », les fichiers en téléchargement ne sont pas conformes à l'accessibilité. Parmi plusieurs erreurs, aucun titre n'est balisé ; il est donc compliqué pour une personne atteinte de cécité de consulter le document, par exemple. Il est donc nécessaire dans l'idéal de rendre tous les documents accessibles.

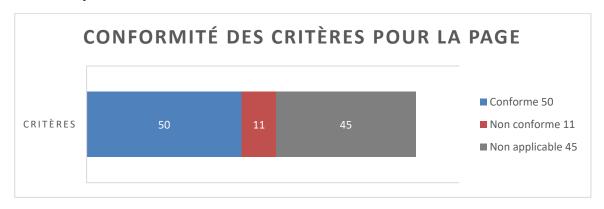
Le RGAA met à disposition des guides pour rendre un <u>document bureautique</u> <u>accessible</u>. À défaut, il est possible de créer une version accessible dans un autre format, comme une page web. Bien évidemment, cette page devra être conforme au RGAA. Il est possible de déroger à ce critère pour charge disproportionnée. Cela doit être justifié et il est, dans tous les cas, obligatoire de fournir une version accessible.

À noter : si les documents ont été publiés avant le 23 septembre 2018 (sauf documents pour accomplir une démarche administrative), ils sont exemptés de l'obligation d'accessibilité. Cela ne semble pas être le cas sur les documents audités.

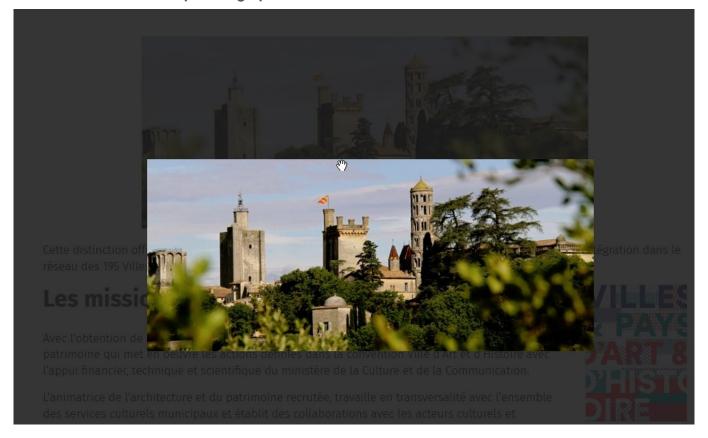
3.2 > Page de contenu

Page auditée : Ville d'Art et d'Histoire

Taux moyen: 82%



3.2.1 > Critère 1.1. Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?



Impact sur les utilisateurs : majeur.

Sur la première image présente dans l'article de la page, lorsque celle-ci est ouverte dans la fenêtre modale, il est nécessaire d'ajouter une alternative textuelle. Cette alternative pourrait être « Le château du duché d'Uzès »

3.2.2 > Critère 1.2. Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?

Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues :



Impact sur les utilisateurs : Modéré.



Dérogé - Dans la partie « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues », les images de décoration doivent être correctement ignorées par les aides techniques.

- La balise alt doit être présente et vide.
- Ou l'image possède un attribut « aria-hidden » à « true » ou un « role » à « presentation ».

Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de modifier le service tiers. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative ou de présenter de façon accessible les mêmes contenus.

3.2.3 > Critère 1.5. Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA, une solution d'accès alternatif au contenu ou à la fonction du CAPTCHA est-elle présente ?



Impact sur les utilisateurs : Majeur.

Dérogé - Dans le formulaire « Envoyer à un ami » sur le script reCAPTCHA, l'alternative audio n'est pas dans la langue du navigateur. Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de corriger le script. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative, de le remplacer par un CAPTCHA conforme à l'accessibilité ou de ne pas utiliser de CAPTCHA.

3.2.4 > Critère 2.1. Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?

Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues :



Impact sur les utilisateurs : modéré.

Le cadre en ligne du contenu « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues » ne possède pas d'attribut « title » pertinent. Cet attribut permet d'identifier l'iframe et permet à l'utilisateur de savoir s'il souhaite l'explorer en détail. Il pourrait être : « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues ».

3.2.5 > Critère 3.2. Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?

Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues :



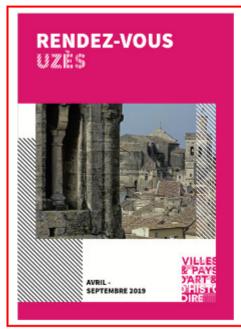
Impact sur les utilisateurs : fort.

Dérogé - Dans le contenu « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues », le rapport de contraste entre le texte et la couleur d'arrière-plan n'est pas suffisant. Il est actuellement de 2.52:1 et devrait être au minimum de 4.5:1.

Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de modifier le service tiers. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative ou de présenter de façon accessible les mêmes contenus.

3.2.6 > Critère 6.2. Dans chaque page web, chaque lien, à l'exception des ancres, a-t-il un intitulé ?

Les actions



Rendez-vous Uzès, le programme culturel d'avril à septembre 2019

- deux programmations n inédites pour certaines local (environ 6 000 visi
- une visite de la ville dé scolaires,
- des visites supplémenta allemand,
- des programmations th journées européennes « l'architecture (environ 1
- la direction du service r publics scolaires (environ accompagnés).

Impact sur les utilisateurs : majeur.

Le lien présent sur la publication « Rendez-vous Uzès » ne possède pas d'intitulé. Il est donc impossible d'en connaître la fonction et la destination. Il est nécessaire d'ajouter un intitulé, il pourrait être : « Consulter le PDF, légende ci-après ». Les termes « légende ci-après » permettent d'améliorer l'accessibilité car il existe un mauvais support des balises <figure> et <figcaption> par les technologies d'assistance.

3.2.7 > Critère 7.1. Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?

Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues :



Impact sur les utilisateurs : fort.

Dérogé - Dans le contenu « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues », les boutons d'action suivant et précédent du carrousel n'ont pas d'intitulé. De plus, ils doivent être placés avant le contenu du carrousel.

Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de modifier le service tiers. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative ou de présenter de façon accessible les mêmes contenus.

3.2.8 > Critère 7.3. Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?

Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues :



Impact sur les utilisateurs : majeur.

Dérogé - Dans le contenu « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues », les boutons d'action suivant et précédent du carrousel ne sont pas des boutons mais des <div>. Il est donc impossible de prendre le focus et de contrôler le carrousel. Un utilisateur utilisant un clavier, par exemple, ne pourra pas actionner ces boutons.

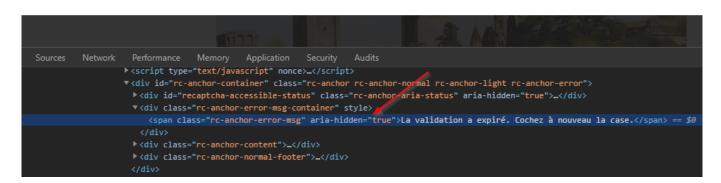


Le problème est le même sur le logo de Calameo, qui simule un lien en javascript mais qui n'est pas contrôlable au clavier.

Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de modifier le service tiers. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative ou de présenter de façon accessible les mêmes contenus.

3.2.9 > Critère 7.4. Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l'utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?





Impact sur les utilisateurs : majeur.

Dérogé - Dans le formulaire « Envoyer à un ami » sur le script reCAPTCHA, après avoir coché et attendu un certain temps, l'information « La validation a expiré. Cochez à nouveau la case. » n'est pas lu dans les aides techniques. L'utilisateur n'a pas l'information sur l'expiration.

Ce contenu déroge au critère car vous n'avez pas la possibilité de modifier le script. Il vous incombe cependant d'y apporter une alternative, de le remplacer par un CAPTCHA conforme à l'accessibilité ou de ne pas utiliser de CAPTCHA.

3.2.10 > Critère 10.1. Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?

Impact sur les utilisateurs : fort.

Dans le contenu « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues », il n'est pas autorisé d'utiliser les attributs width, height, frameborder et



allowtransparency. Ces attributs peuvent empêcher la personnalisation des contenus pour les utilisateurs déficients visuels. Il vous suffit de les supprimer, cela n'affectera en rien la présentation ; les feuilles de styles CSS sont prévues pour afficher ce type de contenu.

3.2.11 > Critère 13.3. Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?



- deux programmat inédites pour cert local (environ 6 00
- une visite de la vi scolaires,
- des visites supplé allemand,
- des programmatic journées europée l'architecture (env
- la direction du se publics scolaires (accompagnés).

Impact sur les utilisateurs : majeur.

Dans la rubrique « Les actions », le fichier en téléchargement n'est pas conforme à l'accessibilité. Parmi plusieurs erreurs, aucun titre n'est balisé ; il est donc compliqué pour une personne atteinte de cécité de consulter le document, par exemple. Il est donc nécessaire - dans l'idéal - de rendre le document accessible.

Le RGAA met à disposition des guides pour rendre un <u>document bureautique</u> <u>accessible</u>. À défaut de rendre le document accessible, il est possible de créer une version accessible dans un autre format comme une page web. Bien évidemment, cette page devra être conforme au RGAA.

À noter : Si les documents ont été publiés avant le 23 septembre 2018 (sauf documents pour accomplir une démarche administrative), ils sont exemptés de l'obligation d'accessibilité. Cela ne semble pas être le cas sur le document audité.

3.3 > Page de contact

Page auditée : Contact

Conforme

3.4 > Déclaration d'accessibilité

Page auditée : Déclaration d'accessibilité

Conforme

3.5 > Mentions légales

Page auditée : Mentions légales

Conforme

3.6 > Aide

Page auditée : Aide

Conforme

3.7 > Plan du site

Page auditée : Plan du site

Conforme

3.8 > Page de recherche

Page auditée : Recherche

Conforme



3.9 > Page actualités

Page auditée : <u>Actualités</u>

Conforme

4.1 > Avis de l'inspecteur

Sur l'échantillon audité, le site <u>www.uzes.fr</u> présente un bon niveau d'accessibilité à la date de cet audit.

La partie graphique et les développements répondent intégralement au RGAA 4.

La partie rédactionnelle possède encore des erreurs qui doivent être corrigées sans attendre.

La démarche d'accessibilité est le plus important. Un site accessible à un instant T mais sans démarche n'a que peu d'intérêt. Inévitablement, sans cette démarche, les contenus mis à jour régulièrement seront inaccessibles et représenteront un obstacle pour les personnes en situation de handicap.

À la vue des erreurs sur la partie rédactionnelle de la page de contenu, je ne peux que vous conseiller une formation pour comprendre et mettre en œuvre l'accessibilité numérique. Pour information, seule une page de contenu a été auditée. Il existe donc, sur le site, de nombreuses non-conformités, non relevées par cet audit.

Je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet, vous pouvez aussi vous rapprocher de votre chef de projet chez Stratis.

4.2 > Priorisation des corrections et problèmes utilisateurs

12 critères sont à corriger. Il va être nécessaire de prioriser quand cela est possible, les réparations sur les contenus avec des impacts, qui vont de fort à majeur.

La page de contenu est la plus impactée. Il sera donc important de s'y consacrer en priorité. Listées ci-après les corrections dans leur ordre de priorité :

- 1. L'iframe « Consulter l'ensemble des éditions Uzès, ville d'art et d'histoire, multilingues » possède 5 non-conformités (critères 1.2., 2.1, 3.2, 7.1, 7.3). Ce contenu, qui déroge aux critères car il provient d'un service tiers, peut être remplacé par un autre service accessible. Vous pouvez aussi entreprendre la démarche de demander au service de rendre son service accessible.
- 2. Le critère 1.1, avec un impact majeur, sera rapide et simple à corriger.
- 3. Le critère 10.1, avec un impact fort, sera rapide et simple à corriger.



- 4. Les critères 6.2 et 13.3 impactent le même contenu, ces deux critères ont un impact majeur car ils empêchent l'accès à l'information. Ils sont donc à traiter sans attendre.
- 5. Enfin sur cette page, le CAPTCHA du formulaire « Envoyer cette page à un ami » empêche les utilisateurs ne pouvant valider le CAPTCHA de le soumettre.

La page d'accueil présente une seule non-conformité sur le critère 13.3, sur l'ensemble des documents en téléchargement. Il a un impact fort et doit donc, dans l'idéal, être corrigé. Cependant, une dérogation pour charge disproportionnée peut être invoquée sur justification.